DOSSIER
Brunoy
côté nature *page 4*

ACTUALITÉ
Brunoy, bientôt
sur votre mobile *page 11*

CULTURE
La quinzaine
de la danse *page 17*

UN MOIS EN VILLE

LE MAGAZINE MENSUEL DE LA VILLE DE BRUNOY

IMPRIM'VERT

ACTUALITÉ
Carnaval, une fin d'hiver colorée
page 10

www.brunoy.fr
n°113 - mars 2013

BRUNOY

TEMPS FORTS

21 février
Opération propreté

Le SIVOM et la ville ont organisé une opération d'envergure de nettoyage de la RD50 et de ses alentours.

11, 12, 13 et 16 février
Sécurité routière

Une série d'actions de prévention routière menée auprès des jeunes pour se familiariser aux manœuvres en scooter, connaître le code de la route, être sensibilisés aux facteurs de risques lors d'un accident... Autant de réflexes et de connaissances à acquérir dès le plus jeune âge.

16 février
Exposition à la Maison des arts

Marie-Sophie Lesage et Françoise Pallier ont exposé leurs œuvres durant deux semaines à la Maison des arts – le Réveillon.

26 et 27 janvier
Salon des illustrateurs

En amont du salon, les illustrateurs sont allés dans 52 classes et les 2 IME de Brunoy pour transmettre leur passion du livre. Puis, le temps d'un week-end, les activités ont continué à la salle des fêtes de Brunoy en présence des illustrateurs. Cette année, félicitons Anne Brouillard qui a remporté le prix de l'illustrateur 2013.

25 janvier
Inauguration de l'espace associatif

Les 150 associations brunoyennes ont maintenant à leur disposition un espace qui leur permet de créer un réseau d'échanges et de partage de compétences.

31 janvier
Programme d'activités seniors

Les seniors étaient nombreux à la salle des fêtes pour découvrir le programme qui leur est proposé en 2013. Sorties, voyages, rencontres intergénérationnelles, thés dansants auront lieu tout au long de l'année.

16 février
Cérémonie des nouveaux naturalisés

Un moment symbolique et solennel pour les nouveaux naturalisés résidant à Brunoy accompagnés de leur famille et de leurs proches. Présidé par le Maire en compagnie de nombreux adjoints, ce fut l'occasion de les féliciter, de revenir sur leur parcours et d'évoquer les valeurs de la République française.

Pour ne rien rater de l'actualité brunoyenne, pensez à nous rejoindre sur Facebook !
« Brunoy Officiel »

DOSSIER 4
ACTUALITÉ 8
CULTURE 16
JEUNESSE 18
SPORTS 19
ÉCONOMIE 21
ASSOCIATIONS 22
OFFICE DE TOURISME 25
PATRIMOINE 26
EXPRESSION DES GROUPES ... 28
VIE PRATIQUE 29
AGENDA DES ÉLUS 30

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 28 mars à 20h30
à la salle des fêtes

UNMOISENVILLE

Directeur de publication
Bruno Gallier
Co-directeur de la publication
Jean-Philippe Boutaric
Directrice de la rédaction
Emmanuelle Beauchage
Rédactrice en chef
Valérie Le Tallec
Journalistes
Aline Maniak, Marie Allonneau et Shana Adour
Graphistes
Fabio Diniz Pinto et Sandrine Quignon
Création graphique
tongui.com
Crédit photos
Mairie de Brunoy - fotolia - Claude Pinjon
Dépôt légal à parution
Un Mois En Ville N°113 - Mars 2013
Impression IME, usine certifiée ISO 14 001
Tirage 14 000 exemplaires

Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées chez un imprimeur respectant toutes les normes environnementales.

MAIRIE DE BRUNOY
Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex
Téléphone 01 69 39 89 89
Courriel : communication@mairie-brunoy.fr
Site internet : www.brunoy.fr

À chacun son rythme

Celui de l'équipe municipale : soutenu

Février fut dense : préparation du débat d'orientations budgétaires dans un contexte général de baisse sensible des dotations de l'État aux collectivités, désignation des entreprises pour le gymnase de la Glacière et les projets Bords de l'Yerres, mise au point du programme voirie 2013… Février fut également un mois de contacts et d'échanges : deux visites de quartier, un premier petit déjeuner avec les présidents d'associations, une commission d'urbanisme élargie aux quartiers et aux associations, une cérémonie d'accueil des nouveaux naturalisés, 29 Brunoyens reçus lors des permanences en mairie ou dans les quartiers…

Les rythmes scolaires : concertés

Cette réforme impactera le quotidien de beaucoup d'entre nous : les enseignants dont les heures de cours s'échelonneront désormais sur 4 jours et demi par semaine, les services de la ville qui devront prendre en charge des activités périscolaires supplémentaires (3/4 d'heure chaque jour) et bien évidemment les parents qui pourront être amenés à aménager leur emploi du temps afin de tenir compte des nouveaux horaires scolaires… Aussi pas question pour moi de décider sans concerter et merci aux parents d'élèves de nous retourner au plus tôt le questionnaire que nous venons de leur remettre.

RN6 : avancer malgré tout

J'en veux pour preuve l'absence de réponse de la Direction des Routes des services de l'État à nos demandes répétées de meilleur entretien des abords de la RN6. L'état de propreté et d'entretien de ce tronçon est à mes yeux inacceptable : jonché de détritus et laissé à l'abandon par l'État, cet espace constitue une entrée peu valorisante pour notre ville. J'ai donc décidé d'agir pour améliorer les choses et je souhaite le faire prochainement avec vous dans le cadre d'une opération de mobilisation dont je vous reparlerai… Premier signe de cet engagement nouveau, nous avons organisé le jeudi 21 février une vaste opération de nettoyage sur le tronçon de la RD 50. Une opération bien accueillie par les riverains et qui sera renouvelée trimestriellement.

Brunoy plus fort, Brunoy plus vite,

Bruno Gallier
Maire de Brunoy

La municipalité a développé le fleurissement de la ville en créant des espaces plus structurés et plus esthétiques.

CADRE DE VIE

Brunoy côté nature

La municipalité souhaite offrir aux Brunoyens un espace urbain de qualité, régulièrement entretenu, renouvelé et mis en valeur. Le fleurissement, la remise en état des parcs et jardins mais également la gestion du patrimoine arboré participent au « bien vivre à Brunoy ». Ce début de printemps est le moment idéal pour évoquer les plantations et plus généralement les espaces verts de la ville.

Le fleurissement

Le fleurissement de la ville se réalise en trois temps : le fleurissement **printanier** se prépare à l'automne et chaque année, dès les premiers beaux jours, toute l'équipe des espaces verts est à pied d'œuvre pour mettre en place le fleurissement **estival**, le plus coloré et le plus diversifié. **À l'automne** différentes variétés de chrysanthèmes, de pensées et de bulbes agrémentent les massifs.

« En 2012, plusieurs massifs ont été repensés : place de la Pyramide, ronds-points de Franche-Comté et Wittlich, cour de la bibliothèque, prairie fleurie aux pieds des arbres de l'avenue Portalis »

En 2012, la municipalité a souhaité développer le fleurissement de la ville en réalisant des espaces structurés et plus esthétiques. Ainsi, la gloriette a été mise en valeur sur le rond-point Wittlich et un massif fleuri a coloré la place de la Pyramide et mis en exergue l'obélisque. Les Brunoyens ont également apprécié la réhabilitation du rond-point de Franche-Comté, situé dans le quartier Nord et inauguré en septembre 2012.

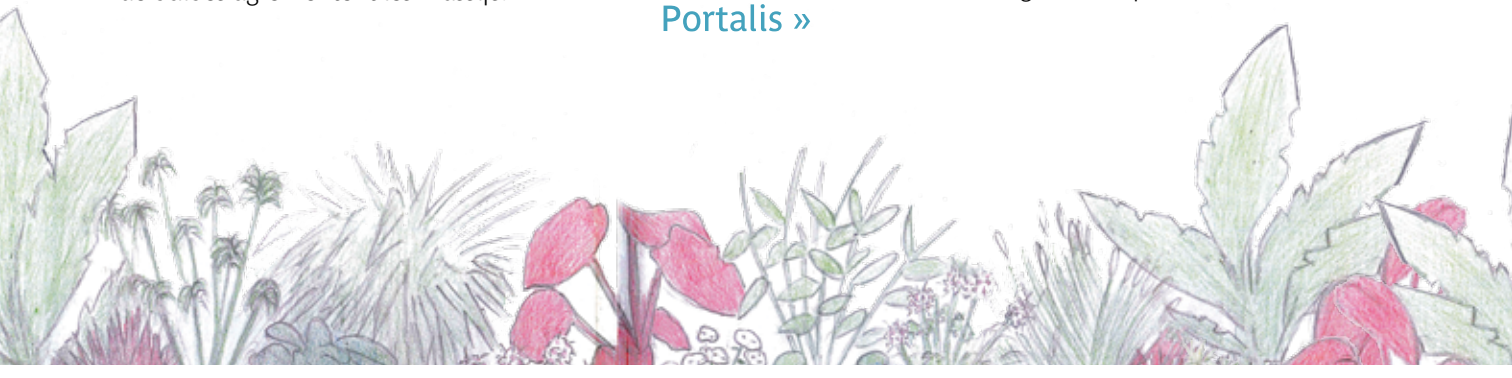

Afin de créer une cohérence dans le secteur, le massif situé à l'angle de la rue de Cerçay et de la rue de Franche-Comté a également été repris et réaménagé à l'aide de nouvelles plantations.

« En 2013, l'accent sera notamment mis sur la réabilitation de la végétation arbustive du boulevard Charles de Gaulle, avec la restauration des haies » confie Dominique Koutzine, conseillère municipale chargée des espaces verts. Le massif situé à proximité de la piscine de Brunoy, sera également mis en valeur. La pergola existante sera remodelée avec divers végétaux.

« *Malheureusement, chaque année, la ville est victime d'actes de vandalisme : piétinements, arrachages de fleurs ou de plants, destruction d'arbres et de jardinières. Tout cela a un coût pour la collectivité et nuit à l'image de la ville* » déplore l'élue.

Les parcs de Brunoy

Le projet d'embellissement du parc Morel d'Arleux, dans lequel se trouve la Maison des arts, a débuté avec l'introduction de 15 arbres remarquables. La démarche globale, qui s'étend sur plusieurs années, a notamment pour objectif de recréer les lisières de sous-bois disparues, avec l'implantation de massifs arbustifs au développement libre, tout en conservant l'esprit des aménagements paysagers du XIXème siècle.

Ainsi des boqueteaux d'arbustes à feuillages persistants aux couleurs contrastées (ifs, buis, lauriers tin, aucubas, kerrias) ont été plantés, pour redonner de la luminosité, de la couleur et de la diversité en hiver comme en été, à un espace très fréquenté à l'entrée de la Maison des arts.

Le site classé de la Peupleraie évoquera les grands jardins du XVIIIème siècle, dans un esprit de modernité, tout en préservant le caractère naturel du lieu ainsi que la biodiversité environnante. Un alignement d'une vingtaine d'arbres, qui renvoie aux allées couvertes du grand parc d'autrefois, sera créé.
La propriété Charrière, dont la maison principale sera restaurée, verra également les allées du parc réhabilitées, les rus et la mare seront nettoyés afin d'offrir aux Brunoyens un bel espace de promenade et de détente.

Une campagne de sélection des arbres, dans les bois du Parc Morel d'Arleux, a débuté fin janvier. Celle-ci consiste à l'accompagnement des peuplements forestiers, en cours de régénération spontanée. En l'absence de gestion, le devenir de ce peuplement en croissance rapide, risque d'aboutir à une forte densité de tiges grêles et fragiles en cas de tempêtes.

L'objectif de cette gestion est donc ici de guider cette régénération spontanée vers une forêt la plus stable possible, favorisant la croissance des sujets d'avenir.

Concours des maisons et des balcons fleuris 2013

Ouvert à tous les Brunoyens qui décorent leur jardin, leurs balcons et leurs fenêtres mais aussi aux associations et aux entreprises, c'est l'occasion de participer à l'embellissement de la ville. Toutes les informations utiles seront communiquées dans un prochain numéro d'Un Mois en Ville et sur www.brunoy.fr

En quelques chiffres

8,72 ha de pelouse • 3,40 ha de prairies • 4,37 ha de sous-bois • 1,06 ha de massifs arbustifs • 1065 arbres d'alignement • 2100 bulbes de tulipes et 26320 annuelles plantés à l'automne.

Le patrimoine arboré

Le patrimoine arboré participe également à l'embellissement de nos rues et de nos quartiers. Mais ce patrimoine est fragile. Quotidiennement, les arbres subissent diverses agressions : insectes, champignons ou blessures causées par la vie urbaine. À terme, des maladies se développent et les arbres affaiblis doivent être abattus pour garantir la sécurité des passants et des riverains. Afin de contrôler et d'entretenir les arbres, un suivi phytosanitaire, confié à des spécialistes indépendants est fait chaque année. La ville veille à ce que chaque arbre abattu soit remplacé, dans la mesure du possible, en tenant compte des contraintes environnementales. Ainsi, au mois de mars, une campagne de plantation de 15 nouveaux arbres viendra compléter les premières plantations de 14 liquidambars effectuées au mois de novembre 2012, rue du Réveillon. S'y s'ajouteront 13 autres sujets d'ornements et 10 fruitiers sur l'ensemble de la commune et des écoles. **Ainsi un total de 52 arbres auront été remplacés sur nos espaces communaux.**

JARDINS FAMILIAUX

Les jardins vont sortir de terre

Attendus par de nombreux Brunoyens, les jardins familiaux seront inaugurés en juin. Les travaux d'aménagement débutent en mars.

Le terrain situé rue de Cerçay, qui accueille les jardins familiaux est aménagé afin de constituer les 50 parcelles disponibles.

Dans un premier temps, les travaux consistent en la préparation des lots de terre, au terrassement, à l'alimentation en eau, à la réalisation et à l'entretien des allées et des espaces verts.

Lors d'une seconde phase, un abri collectif équipé de toilettes sèches et 48 abris individuels de jardin répondant tous aux normes PMR, seront construits. Ainsi, les plus expérimentés mais également les jardiniers en herbe, pourront semer quelques légumes à récolter à la fin de l'été et au courant de l'automne : betteraves, choux variés, navets ou encore radis.

TEXTO

Après une pause hivernale, la collecte des bacs marron reprend à partir du 25 mars. Vous pouvez y déposer, sans les mettre dans un sac, vos tontes de gazon, les feuillages et les tailles de haie.

Renseignements : www.sivom.com

ESPACES VERTS

Un service grandeur nature

Depuis de nombreuses années, la municipalité s'attache à mettre en valeur le cadre de vie des Brunoyens. Quotidiennement, les 10 agents du service des espaces verts œuvrent pour entretenir et embellir le patrimoine végétal et arboricole de la ville.

De multiples missions

La surface d'intervention du service des espaces verts avoisine les 18 hectares. Il entretient également les haies, allées et entre-tombes des deux cimetières, ainsi que les cours et aires de jeux des écoles.

Le patrimoine arboré de la ville est constitué de 1065 arbres d'alignement ; près de 200 jardinières, au sol et en suspensions fleuries, agrémentent les rues de Brunoy. Chaque étape est soigneusement pensée et s'intègre dans une réflexion plus large pour préserver un espace urbain de qualité.

Un partenariat avec les écoles…

Depuis plusieurs années, le service des espaces verts développe des projets pédagogiques avec les différentes écoles primaires de la ville. Les agents donnent des cours de jardinage et prodiguent quelques conseils aux enfants pour respecter les plantations et la nature en général.
« *Lors de la tournée annuelle des écoles, les directrices, directeurs et enseignants, ont fait part de leur volonté de poursuivre avec intérêt la démarche mise en place par les espaces verts, à savoir la culture de potagers. Les équipes des espaces verts s'associent également au programme pédagogique d'un grand nombre d'écoles, en participant aux journées de plantations et en fournissant une majorité de plantes et graines* », souligne Dominique Koutzine. Un bon moyen d'aborder les sciences et le monde du végétal dès le plus jeune âge !

…et le centre social municipal

En 2012, les enfants fréquentant le centre social municipal, ainsi que leurs parents, ont planté des fleurs annuelles dans les alvéoles du mur de soutènement situé devant la structure. Une manière concrète et ludique d'apprendre le nom des fleurs et les bases du jardinage !

Faites attention à eux !

Sur le terrain, les agents doivent parfois déborder sur la chaussée, notamment lorsqu'ils sont présents sur le rond-point Wittlich. Dans ce cas, ils sont bien visibles et délimitent toujours un périmètre de sécurité avec des plots. Mais souvent, ils sont frôlés par des automobilistes trop pressés !

VISITES DE QUARTIER ET PERMANENCES

Vous consulter pour mieux agir

Par les lettres du Maire que vous recevez chaque mois depuis décembre, les visites de quartiers et les permanences nouvellement mises en place, le Maire et ses élus souhaitent répondre à vos attentes mais aussi vous informer des « grands chantiers » engagés par la ville et des sujets d'actualité qui rythment, eux aussi, la vie de notre commune.

Vos élus en direct

Depuis le 2 février dernier, tous les premiers samedis de chaque mois de 10 à 12h sans rendez-vous, vos élus tiennent des permanences. Et ce n'est pas un, mais trois lieux différents et en simultané qui vous sont accessibles : relais jeunes sud, Pôle de services publics et mairie. *« Nous avons souhaité mettre en place ces permanences car elles correspondent à l'idée que je me fais de la politique locale à savoir : la proximité. Ainsi, les habitants pourront exposer leurs problèmes et présenter leurs suggestions »* explique Bruno Gallier. Quelles que soient vos demandes, vos interrogations ou tout simplement vos curiosités, profitez de ces temps d'échange mis à la disposition de tous les Brunoyens.
Prochaine permanence : samedi 2 mars.

+
Le maire vous reçoit également, en prenant rendez-vous au 01 69 39 89 83

Un mois, un quartier

Vous y êtes désormais habitués, chaque mois le Maire et vos élus viennent à votre rencontre afin d'évoquer la vie de votre quartier. Ce mois-ci, **vendredi 22 mars** c'est dans le quartier situé entre l'avenue Numance Bouel et la rue du Donjon (cf. plan du secteur 6) que les discussions s'engageront. Les résidents recevront un tract dans leur boîte aux lettres leur donnant les divers points de rencontre.

+
Renseignements : Tél. 01 69 39 89 70
Courriel quartiers@mairie-brunoy.fr

Grands nettoyages

Soucieuse de la propreté de ses rues, la municipalité a organisé un grand nettoyage le 21 février dernier, avec le SIVOM le long de la RD50, entre la RN6 et la rue Marceau. Ce type d'opération sera régulièrement renouvelé sur le secteur. Quelques jours auparavant, l'association GRATE et les élus s'étaient également mobilisés sur le sujet de la propreté des abords de la RN6 pour dénoncer le défaut d'entretien des services de l'État sur cet axe national.

Points de rencontre de la visite de quartier du vendredi 22 mars :

- 9h30 : Résidence Jean XXIII
- 10h30 : Résidence Trois Chênes
- 14h : Angle Sauvageon/Poirier/Néflier
- 15h : Rond Point du Donjon
- 16h15 : Ecole Robert Dubois
- 17h30 : angle Réveillon/Soulin
- 18h30 : Résidence Le Gué de Gournay

TEXTO

Permanences du CCAS au Pôle de services publics

À compter du 21 mars, les permanences du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au Pôle de services publics auront lieu chaque jeudi, de 8h45 à 12h (hors vacances scolaires).

Renseignements : 01 69 39 89 08 ou social@mairie-brunoy.fr

MOBILISATION CITOYENNE

Mobilisation pour l'amélioration du RER D : un compromis trouvé

Outre le lancement d'une pétition commune au Val d'Yerres et à sept autres intercommunalités essoniennes, **le 7 février dernier, à 7h devant la gare de Brunoy**, c'est nombreux qu'élus et usagers se sont mobilisés une nouvelle fois pour défendre les utilisateurs du RER D et lutter contre les décisions du STIF en distribuant le tract « Non à l'omnibus ».

« Le passage de la ligne en omnibus a pour conséquence 15 jours de plus dans le RER par an pour les usagers, ce n'est pas acceptable donc nous sommes mobilisés et le resterons en manifestant notre engagement par des actions comme celle-ci » précise Bruno Gallier.
Quelques heures plus tard, on apprenait que le Conseil régional abandonnait son projet d'omnibus complet et ne prévoyait plus qu'un arrêt supplémentaire dans le Val-de-Marne. Plus déterminés que jamais, vos élus se sont rendus au siège du STIF le 13 février pour le vote final. Un compromis a été trouvé, tous les trains entre villeneuve-Saint-Georges et Paris ne seront pas omnibus. De même, ces trains omnibus ne s'arrêteront pas à toutes les gares.
Cependant, pour compenser l'arrêt supplémentaire de certains trains, le STIF rajoutera un train matin et soir. Malgré cette victoire en demi-teinte, la mobilisation continue, les élus craignant que dans les années futures des arrêts supplémentaires soient programmés.
Un grand merci à celles et ceux qui se sont mobilisés en signant la pétition ou en manifestant pour défendre la qualité de vie des Brunoyens. Vos élus restent toutefois vigilants et veillent à ce qu'un véritable plan d'investissement de la ligne pour améliorer les conditions de transport des particuliers soit étudié.

STATIONNEMEMENT

Arrêtés de stationnement, mode d'emploi

Toute demande d'occupation du domaine public (mise en place d'une benne, d'un camion de déménagement, d'une grue, d'un échafaudage) doit faire l'objet d'une demande d'arrêté auprès du secrétariat des services techniques.

Dans quels cas demander une place de stationnement ?
Si je déménage et que j'ai besoin de place devant mon immeuble pour pouvoir charger et décharger plus facilement.
Ou encore, si je suis un entrepreneur et que je dois réaliser des travaux sur le trottoir ou sur la chaussée.

Quelles sont les démarches à accomplir ?
J'appelle le secrétariat des services techniques municipaux au 01 69 39 89 87 ou 95 afin de faire part de ma demande.
Un agent des services techniques me contactera pour voir, directement avec moi et sur place, l'emprise nécessaire. Si cette emprise supprime ponctuellement du stationnement, je devrai m'acquitter d'une redevance forfaitaire.

Quand faire ma demande ?
Pour que les services techniques puissent traiter ma demande, je dois les contacter au moins 3 semaines avant mon déménagement ou le début des travaux. Attention, l'arrêté ne sera délivré qu'à partir du moment où la redevance sera perçue.

Dois-je installer des panneaux pour signaler la réservation de mon emplacement ?
Je dois disposer, 48h avant la date souhaitée, l'arrêté qui m'a été transmis devant les places qui me sont réservées. Ce balisage peut être effectué par les services de la ville mais il me sera facturé.

Et si le jour J ma place « réservée » est prise par un autre véhicule ?
Les arrêtés pris par le maire sont communiqués aux services de police. Cela permet de vérifier, par exemple, qu'il ne s'agit pas d'un faux camion de déménagement, mais aussi de faire enlever un véhicule stationnant à ma place.

CARNAVAL

Un carnaval de confettis

Il revient ! Comme tous les ans, c'est le retour des déguisements, cortèges, crêpes et beignets, samedi 23 mars la liesse s'emparera de la ville. Mais attention, nouveauté ! Cette année, le bonhomme hiver sera brûlé à la Maison des arts.

Le carnaval… Occasion pour tous de laisser libre cours à l'imaginaire à travers masques, perruques, maquillages et divers artifices, ce sera aussi la découverte des déguisements confectionnés par les enfants aux centres de loisirs ou au centre social municipal.

Trois ensembles musicaux donneront le rythme lors de cet après-midi, deux bandas qui partiront avec chacun des cortèges, l'un au nord et l'autre au sud.
Enfin, une dernière troupe aux notes créoles accueillera les deux cortèges place de la mairie pour la dernière procession **en direction de la Maison des arts** où les festivités se poursuivront : lâcher de ballons, traditionnel bonhomme hiver et goûter offert par la ville pour les enfants.

Centre social municipal : masques et décorations
Vous voulez confectionner votre propre costume de carnaval en famille ? Venez au CSM avec vos enfants pour partager un moment créatif animé par un intervenant les 12, 13, 14 et 15 mars à partir de 14h.
Gratuit dans la limite des places disponibles.
Inscriptions obligatoires.

+
Renseignements :
Tél. 01 69 43 73 13

Parcours

AU NORD : 14h30 départ depuis le centre social – rue de Cerçay – rue Numance Bouel – route de Brie et rue Traversière (à contresens) – rond-point du Donjon – rue du Donjon – rue de la République – rue de la Gare (à contresens) – place de la Mairie.

AU SUD : 14h30 départ Fondation G. de Estrada –av. de Bellevue – av. du Parc – av. du Général Leclerc – rue des Ombrages (à contresens) – rond-point de Wittlich – rue du Pont Perronet – Place de la Mairie.
En centre-ville : Grande rue - place Saint Médard - rue du Réveillon - arrivée à la Maison des arts.

LIVRE PHOTOS

À vos photos !

Comme annoncé dans le numéro précédent, la ville vous propose de participer à la conception du livre de photos de Brunoy qui sera édité en 2013. Monuments connus bien sûr, mais aussi clichés de votre quartier, moments de vie, fêtes, paysages… Vous avez carte blanche.

Lors de la cérémonie des vœux, le Maire l'a évoqué : *« en 2013, je souhaite aux Brunoyens de se sentir bien dans leur ville, qu'elle leur apparaisse toujours plus belle, plus accueillante, plus chaleureuse. Sachons cette année poser un regard positif sur notre ville… Réservez vos négatifs au livre que la ville réalisera en 2013 sur la base de vos clichés photographiques. Un livre pour vous et par vous dont nous vous reparlerons très prochainement ! ».* **Qui peut participer ?** Tous ceux qui le souhaitent, habitant ou non Brunoy. **Comment participer ?** Le dossier de participation est disponible auprès du service communication ou téléchargeable sur www.brunoy.fr. **Comment se fera la sélection des photos ?** Un jury composé de représentants de la ville sélectionnera sur les critères suivant : qualité artistique, originalité et diversité des photos pour constituer, *in fine*, un livre aux esthétiques et époques différentes.

+
Renseignements : 01 69 39 89 74
communication@mairie-brunoy.fr

DEMANDES DE PASSEPORT

Les rendez-vous les samedis matins pour le dépôt d'une demande de passeport sont complets jusqu'en mai en mairie principale et jusqu'à fin avril au Pôle de services publics.

Il vous est donc conseillé d'anticiper vos demandes de passeport.

+
Renseignements :
01 69 39 89 89

C'EST DANS LA POCHE

Brunoy bientôt sur votre mobile

Pour surfer sur internet, les Français utilisent de plus en plus leur téléphone mobile. Ce moyen devrait bientôt dépasser l'utilisation des ordinateurs classiques. De nouveaux usages que Brunoy prend en compte, pour vous faciliter encore plus l'accès aux services et informations municipaux !

Afin de s'adapter aux pratiques des « mobinautes », la ville crée une « appli » de Brunoy qui verra le jour très prochainement et sera téléchargeable gratuitement dans l'AppStore pour iPhone et Google Play pour les téléphones Android. *« Il ne s'agit pas d'un simple gadget mais bien d'offrir aux Brunoyens des services supplémentaires en profitant des fonctionnalités spécifiques offertes par les smartphones : géolocalisation, navigation contextuelle, réception de messages d'alertes… »* précise Jean-Philippe Boutaric, conseiller municipal chargé de la communication et des technologies de l'information et de la communication. Grâce à cet outil vous pourrez accéder en 1 clic à toutes les coordonnées des services de la mairie, vous informer en temps réel sur les travaux ou les alertes météo, géolocaliser le restaurant le plus proche mais aussi les défibrillateurs et les parkings, avoir toujours sur vous les pharmacies de garde, sans oublier l'agenda des événements culturels et festifs, le rappel des réunions publiques, etc. Bref, tout Brunoy dans votre poche ! *« Dans un second temps, il sera également possible de signaler un problème de propreté, d'éclairage ou de voirie en envoyant tout simplement une photo géolocalisée directement au service concerné »* précise l'élu.

ÉVÉNEMENT

Brunoy et les femmes

Le 8 mars est la Journée de la femme, l'occasion de revenir sur les origines historiques de cette célébration et sur le parcours de deux femmes qui ont marqué l'histoire de Brunoy : Joséphа Guttierrez de Estrada et Marie Curie.

La journée de la femme trouve ses origines dans les mouvements révolutionnaires socialistes européens du début du XX[e] siècle. Le 8 mars 1977, les Nations Unies adoptent une résolution pour la célébration de la « Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale ». En France, le 8 mars 1982, un statut officiel est donné à la journée de la femme.

Joséphа Balcarce-Gutierrez de Estrada (1836 - 1924)

Petite fille du Général José de San Martin « el libertador », libérateur de l'Argentine, du Chili et du Pérou, Joséphа Balcarce-Gutierrez de Estrada résidait au Petit Château de Brunoy, acquis par ses parents en 1852.

En 1905, elle crée sa fondation à Brunoy : des religieuses se consacrent à l'assistance de vieillards et de malades sans ressources et/ou sans familles. En 1914, elle transforme, à ses frais, l'hospice en hôpital auxiliaire. Sa présence ininterrompue auprès des soldats blessés est récompensée par la Légion d'Honneur en 1919. Décédée en 1924, sa fondation est aujourd'hui une maison de retraite.

Marie Curie (1867 - 1934)

Une rue de Brunoy porte le nom de Curie et ce n'est pas une coïncidence ou un simple hommage rendu à la première femme ayant obtenu le prix Nobel de physique pour ses recherches avec Pierre Curie et Henri Becquerel sur la radioactivité, puis un second en chimie. Elle fut aussi, rappelons-le, la première femme à accéder à un poste d'enseignement supérieur en 1906. Pour la petite histoire, Marie Curie a séjourné à Brunoy, non pas rue Curie mais dans un tout autre quartier, rue Dupont-Chaumont. Sa sœur Bronia lui avait loué un petit pavillon proche de la forêt de Sénart où Marie Curie venait chercher calme, repos et tranquillité. Ses deux filles avaient pour habitude de descendre à la gare de Brunoy, de remonter vers la forêt et la pyramide pour venir passer du temps avec leur mère. Dans une de leurs correspondances, Irène, sa fille, lui écrit : *« cet après-midi, j'ai voulu me promener. J'ai été à bicyclette à Montgeron. Il y avait peu d'automobilistes et un temps très doux. J'ai roulé solitairement sur la magnifique route de Paris à Melun pendant à peu près une heure puis je suis revenue… »* Extrait de l'ouvrage *Marie Curie et ses filles*, Pygmalion, 2011.

CSM : semaine dédiée à la femme

Le centre social municipal consacrera non pas une journée, mais une semaine aux femmes à travers un programme d'activités ludiques autour du bien-être et du temps pour soi.

Les 5, 6, 7 et 8 mars, ateliers de relooking de 10h à 12h et d'**art floral** de 14h à 17h (gratuit – inscription obligatoire), puis sortie **hammam**, un moment de détente à travers une succession de salles à bain de vapeur le samedi 9 mars de 13h à 19h (tarif 16€ familles imposables et 9€ familles non imposables). **Enfin, soirée de clôture le 8 mars à 18h30**.

Renseignements et inscriptions :
Centre social municipal
Tél. 01 69 43 73 13
centresocial@mairie-brunoy.fr

LES PIÈGES À ÉVITER

Dépannages à domicile : 6 astuces à retenir

Pannes d'électroménager, de chaudière, fuite d'eau, ne confondez pas vitesse et précipitation pour appeler un dépanneur. Un réflexe : Faites appel à des entreprises locales.

1. La publicité que vous recevez des professionnels doit contenir un certain nombre d'informations : nom, raison sociale, adresse, inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers et certaines composantes tarifaires.

2. Avant toute intervention à domicile, le professionnel doit vous transmettre les informations suivantes : taux horaires de main d'œuvre TTC, modalités de décompte du temps passé, prix TTC des différentes prestations forfaitaires et frais de déplacements. N'hésitez pas à demander.

3. Quel que soit le montant des prestations, vous êtes en droit de demander un devis. Par ailleurs au dessus de 150 euros celui-ci est rendu obligatoire.

4. N'acceptez jamais que le professionnel débute les travaux avant d'avoir pris connaissance du devis. Ainsi, quand on change une lampe, on ne change pas le tableau électrique !

5. Lisez bien vos devis, certains professionnels profitent de votre inattention pour vous faire signer ou cocher certaines cases qui ne vous permettront aucun recours en cas de problème.

6. Si vous utilisez internet, pensez à recouper les informations de la société sur des sites gratuits d'informations tels que société.com, kompass, bilansgratuits…

+

Renseignements :
Services de la direction départementale de la protection des populations. Tél. 01 69 87 31 00

L'ŒUF À L'HONNEUR

Chasse à l'œuf organisée par le comité des fêtes **le 1er avril à 13h30** : rendez-vous place de la mairie puis la « chasse » se déroulera sur l'île. Ni gagnant ni perdant, tous les enfants repartiront avec des chocolats, donc les plus grands soyez sympas, laissez le temps aux plus petits d'en ramasser eux aussi ! Œuf géant offert par l'UIB et sachets de chocolats remis par la ville à tous les participants.

+

Renseignements : 01 69 39 89 54

Rallye des œufs pour les familles imaginé par le centre social municipal le **samedi 30 mars**, rendez-vous à 14h à la Maison des arts. Programme : un parcours parsemé d'énigmes et de jeux en centre-ville suivi d'un goûter chocolaté et d'une remise d'œufs à la Maison des arts. Gratuit – Inscription obligatoire à partir du 12 mars au centre social municipal.

+

Renseignements : Tél. 01 69 43 73 13

TEXTO

Entrez en piste
Le CCAS organise **vendredi 29 mars de 14h à 18h** un thé dansant en salle des fêtes pour les seniors.
+
Renseignements : Tel. 01 69 39 89 08

Un petit geste capital
Mardi 19 mars de 15h à 20h l'établissement français du sang organise une collecte de sang à la Salle des fêtes.
+
Renseignements : www.dondusang.net

PARENTALITÉ

Pour vous, futurs parents

Vous allez avoir un enfant, la ville de Brunoy, le Relais assistantes maternelles (RAM), le service PMI du Conseil général de l'Essonne et la CAF vous invitent à un temps d'échange et de réflexion entre futurs parents sur le thème :
« *Vie familiale et vie professionnelle, trouvez le juste équilibre* ». Cette rencontre vous permettra aussi d'avoir des informations sur les modes d'accueil de notre commune, les services proposés par la PMI, le congé parental et de paternité…

Rendez-vous **mardi 19 mars de 20h à 22h30 au RAM** 7 bis, rue du Donjon.
Entrée libre.

+
Renseignements : 01 60 46 10 48

SOLIDARITÉ

La conférence St-Vincent de Paul a besoin de vous

Plusieurs femmes enceintes manquent du nécessaire pour l'accouchement et les premiers mois de leur bébé. Aussi, appel est fait à la générosité des Brunoyens : vêtements de 0 à 3 mois et matériel de puériculture (lits de bébé, draps, couvertures de bébé, serviettes de toilette, poussettes…) dont vous n'avez plus l'usage seront utilisés à bon escient.

Pour vos dons : contacter madame Claude Ebrard, présidente de la conférence de Brunoy au 06 98 22 71 29.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Collégiens, à vos composts !

Le collège Albert Camus fait figure d'exemple en étant le premier en Essonne à développer un projet pédagogique autour du recyclage.

Deux classes de 3ème du collège Albert Camus de Brunoy se sont investies avec le corps enseignant, les équipes de restauration, d'entretien des espaces verts et le SIVOM dans la création d'un jardin pédagogique. Après une première phase théorique, les élèves ont mis la main à la pâte et leurs connaissances en pratique en construisant et replissant deux bacs à compost offerts par le SIVOM. Pour l'instant, seuls les déchets d'accompagnement récupérés à la cantine seront recyclés par les cantinières avec l'aide prochaine des élèves. Dans un second temps, le jardin pédagogique accueillera un récupérateur d'eau de pluie et deux hôtels à insectes.

TECHNOLOGIE

La ville investit pour vos enfants

En février, la ville de Brunoy a acheté 14 ordinateurs neufs ainsi qu'une imprimante réseau afin de rééquiper la salle informatique de l'école Talma pour un montant d'investissement de près de 14 000 € TTC.

COMMÉMORATION

À la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

La France rend hommage aux victimes civiles et militaires tombées en Afrique du Nord au service de la France, entre janvier 1952 et juillet 1962. Rendez-vous **le mardi 19 mars à 10h45 au cimetière**. La cérémonie sera suivie d'une réception en mairie à 11h45.

+
Renseignements : 01 69 39 89 89

EXPERIENCE

Des supercentenaires à Brunoy

Brunoy a ses mascottes, elle mesurent environ douze centimètres et pèsent 60 à 110 grammes : ce sont de petits lémuriens, des microcèbes, soumis à une expérience pour étudier les mécanismes de la longévité.

Le magazine Le Point daté du 7 février 2013 a présenté l'expérience menée sur 500 lémuriens sur le site du Grand Château de Brunoy, dirigée par l'unité de recherche du Muséum national d'histoire naturelle et du CNRS. Une partie des microcèbes sont, à partir de l'âge adulte, un peu moins nourris, 30% de moins que le groupe témoin et observés attentivement, mais sans aucun test invasif ou sacrifice. La théorie qui préside à cette expérience unique en Europe est celle de l'hormésis : l'organisme soumis à un stress léger et constant déclenche des défenses bénéfiques pour la longévité. Fabienne Aujard qui dirige l'étude explique : « *nos résultats préliminaires sont encourageants. Il y a moins de décès spontanés dans le groupe mis à la diète que dans celui alimenté normalement* ».

TRAVAUX

Circulation modifiée en centre-ville

Les travaux de création du bassin de rétention des eaux pluviales place Saint-Médard entrent dans leur dernière phase. Les travaux de raccordement de la canalisation d'amenée des eaux pluviales auront lieu du 4 au 22 mars.

Durant cette période, la circulation en centre-ville va être modifiée à l'aide de déviations. Les véhicules arrivant de la rue du Donjon emprunteront la Grande rue pour rejoindre la rue Monmartel par « la rue des banques ». Il en sera de même pour les véhicules circulant dans la Grande rue. La rue du Réveillon, entre la place Saint-Médard et la rue de la Glacière sera interdite à la circulation et au stationnement. Seuls les riverains seront autorisés à emprunter cette portion qui sera mise en double circulation pour la circonstance.

Brunoy : 3 marchés animés

Le **vendredi 22 mars au marché des Bosserons et dimanche 24 mars au marché du Centre**, de nombreux panier garnis à gagner.
Suite aux intempéries, la distribution de cabas prévue le samedi 19 janvier **au marché des Provinciales** a dû être annulée. Qu'à cela ne tienne, elle est reprogrammée **le samedi 23 mars**, profitez-en pour venir à la rencontre de vos commerçants.

GUIDE PRATIQUE 2013

Bien guidés toute l'année

Chaque année, la ville édite un guide pratique comprenant toutes les informations utiles et les coordonnées des services municipaux, des associations, des commerces, etc. L'édition 2013, sera disponible très bientôt dans vos boîtes aux lettres et dans les divers points d'accueil habituels.

Une mini-station d'épuration

Certains d'entre vous l'ont remarqué, le parking de l'île est inaccessible depuis quelques jours, en raison de travaux d'assainissement. En effet, le SyAge crée actuellement une petite station de traitement des eaux destinée au futur Pavillon de l'île, trop éloigné du réseau actuel pour y être raccordé. Ce chantier devrait se poursuivre au moins jusqu'à la fin du mois.

MUSÉE

Exposition « Avant travaux »

C'est avec succès que s'est tenu samedi 2 février dernier le vernissage de l'exposition « Avant travaux » au musée Robert Dubois-Corneau en présence des artistes heureux de présenter leurs œuvres à un public nombreux. Venez découvrir cette exposition qui associe subtilement patrimoine et création contemporaine à travers les propositions originales de quatre artistes. Horaires d'ouverture : du mercredi au dimanche de 14h à 17h (horaires d'hiver) - Entrée libre.
Profitez également des Samedis au musée à 15h pour découvrir au fil d'une visite commentée, le 2 mars les collections permanentes et le 23 mars l'exposition « Avant Travaux ».
Tarif : 3 € par personne - gratuit pour les moins de 12 ans.

+
Renseignements :
Tél. 01 60 46 33 60

EXPOSITION

Talents cachés

La ville et le conseil de quartier sud sont heureux, en collaboration avec le comité des fêtes, de vous proposer l'exposition Talents cachés. Cette manifestation, réservée aux Brunoyens, se tiendra le week-end les 6 et 7 avril 2013 à la salle des fêtes. Artistes peintres, sculpteurs, créateurs d'objets d'art (broderie, couture, bijoux…), n'hésitez pas à participer et à faire partager votre passion et vos talents aux nombreux visiteurs. Inscription obligatoire (gratuite).

+
Renseignements :
Service vie des quartiers
Tél. 01 69 39 89 54
quartiers@mairie-brunoy.fr

SALON

Des artistes du Val d'Yerres

Du 1er juin au 6 juillet 2013 la ville de Brunoy accueillera la 2e édition du Salon des Artistes du Val d'Yerres. L'appel à candidatures a été lancé en janvier dernier, vous avez **jusqu'au 1er avril, soit un mois de plus que la date initialement prévue**, pour le dépôt de votre candidature. (dossier téléchargeable sur le site www.brunoy.fr).

+
Dossier à retourner par mail à :
mda@mairie-brunoy.fr
Courrier : à l'attention de la Maison des arts – Le Réveillon, Mairie de Brunoy, Place de la Mairie BP 83 91805 Brunoy

L'ÉVENTAIL

Samedi 13 avril à 20h30 au théâtre de la Vallée de l'Yerres venez découvrir l'Eventail, la pièce de Carlo Goldoni, interprétée par la compagnie Art'Scénic. Autant calculer la trajectoire d'un papillon, car cette comédie en trois actes en a la délicatesse capricieuse et la printanière légèreté. Ce voyage presque immobile, à travers la petite place d'un village italien, suffira à Goldoni pour tracer de main de maître le portrait souriant de toute une société.

Tarif : 6 €
Réservations : 06 89 51 54 45

TEXTO

Café Philo

Jeudi 7 mars 2013 : Ne vit-on en société que par intérêt ?
Jeudi 4 avril 2013 : Michel Serres et l'éducation. Afin de prévoir le nombre de participants, il est souhaitable d'appeler la bibliothèque pour s'inscrire au 01 60 46 31 65.
Les séances ont lieu au Café du Commerce, 20 rue Monmartel à Brunoy. Vous aurez ensuite la possibilité de dîner sur place après la séance pour continuer à échanger dans une ambiance conviviale.

QUINZAINE DE LA DANSE

La valse des ballets

Pour cette 10e édition, la Quinzaine de la danse mêle ce qui a fait son succès et sa renommée : à savoir, le mélange des genres ; le ballet classique côtoie la danse contemporaine. Trois spectacles de qualité s'enchaîneront sur les planches du Théâtre de la Vallée de l'Yerres.

Les solistes de l'Opéra de Paris ouvriront le bal le **mardi 19 mars à 20h30.** Véritable carrousel teinté de bravoure, de lyrisme mais aussi d'humour, ce spectacle donne un échantillon du répertoire que ces huit danseurs ont l'habitude de défendre. Ce spectacle est une véritable promenade dans une galerie de chefs-d'oeuvre avec l'agrément de pouvoir goûter une grande variété de styles.

Solistes de l'opéra de Paris

Le vendredi 29 mars à 20h30, la Compagnie Gilles Verièpe propose **Entre les rayures du zèbre**. Une œuvre de danse contemporaine accessible à tous.

En 2000, Gilles Verièpe fonde sa compagnie à Dunkerque. Avec plus d'une dizaine de créations à son actif, la Compagnie est désormais une valeur sûre dans le paysage culturel national. Ce «road movie», comme l'appelle son chorégraphe, est magnifique. Un trio de deux femmes et un homme, évoque, avec une grande richesse d'émotions, les différentes relations qui étreignent les personnages mis en scène : connivence, amitié, amour, passion, jalousie…

Entre les rayures du zèbre

Armstrong Jazz Ballet

Pour clore ce festival, **Armstrong Jazz Ballet** vous entraînera entre gospel, blues, jazz et musique afro. Mêlant rythmes des danses tribales et postures contemporaines, le jazz a trouvé là ses résonances visuelles. **Le vendredi 5 avril à 20h30.**

Retrouvez toutes les informations pratiques dans le tract joint au présent magazine.

+

Renseignements et réservations :
Théâtre de la Vallée de l'Yerres
01 69 12 24 50

Rencontres

Dans le cadre de la Quinzaine de la danse, Francis Verba s'allie à une danseuse pour proposer au public une petite forme de danse. Le spectacle : des musiques, des danses allant du classique au contemporain, du folklore indien aux menuets, des ragtimes aux improvisations… L'interprète aux yeux fermés, la danseuse de solo se verront-ils, s'écouteront-ils ? Spectacle à déguster en famille ou entre amis

Le vendredi 22 mars à 20h30
Maison des arts – le Réveillon 51, rue du Réveillon

SENSIBILISATION

Infos et bons plans dans les relais jeunes

Emploi, formation, études à l'étranger, vacances, activités sportives ou culturelles, les relais jeunes de la ville suivent le rythme et s'adaptent à vos besoins et envies à travers un programme riche et une équipe d'animation motivée. Retrouvez les informations sur la page facebook « relais jeunes Pij Brunoy ».

Permanences Sacs Ados

La saison de préparation des départs d'été des jeunes majeurs brunoyens (18/25 ans) redémarre. En avril, des temps d'accueil leur permettront de préparer leur projet de départ en individuel ou en groupe. Une équipe d'animateurs aidera à compléter le dossier d'aide au financement (150 € pour les séjours en France ou en Europe, 250 € pour les départs monde selon âge). Permanences Sacs Ados les jeudis de 20h à 22h les **11 avril, 16 mai** et **13 juin** au relais sud - point Information Jeunesse et les **25 avril, 30 mai** et **27 juin** au relais nord.

En mars, nouvelles thématiques, **le 21** « Jeudi société », rencontre autour de la citoyenneté, **le 28** « Jeudi jobs » et **le 4 avril** : comment partir étudier en Asie ?

BAFA, ne ratez pas la nouvelle session

Le BAFA comprend une formation théorique et un stage pratique en accueil de loisirs. La ville propose aux jeunes Brunoyens, à partir de 17 ans, une session complète à des tarifs très accessibles en externat à Brunoy. La première partie débutera en mai. Le stage doit être effectué cet été et l'approfondissement aura lieu à Noël. Inscription au Point Information Jeunesse.

Jobs d'été, coup de pouce

Le 27 mars : Opération job d'été au point information jeunesse de 14h à 18h.

Le point information jeunesse organise des ateliers de préparation de CV et d'entretiens d'embauche. Des offres d'emploi seront disponibles.

Relais jeunes sud-Pij
118, avenue du Général Leclerc
01 69 39 89 65

Relais jeunes Nord
95, rue de Cerçay
01 60 46 99 07

TEXTO

Pour les vacances d'hiver, le séjour ski est complet, mais des places sont encore disponibles pour les stages Paris découverte et Au pays du matin calme (la Corée). Retrouvez le programme et les fiches d'inscription des stages et activités des relais jeunes sur le site www.brunoy.fr

10 BORNES

La Saint-Médard sera sportive

Le samedi 8 juin 2013, jour de la fête de la Saint-Médard, aura lieu la 15e édition des 10 bornes de la Saint-Médard.

Cette année, le parcours reprendra à l'identique le circuit de l'an dernier, où la fraîcheur des sous-bois avait été appréciée par l'ensemble des participants. Les coureurs occasionnels pourront côtoyer les plus confirmés **sur cinq courses différentes :** 1 km solidarité, 1 km enfants, 2 km jeunes, 5 km découverte, 10 km qualificatif France.
Si vous n'avez pas envie de chausser vos baskets mais que vous voulez apporter votre contribution à la réussite de l'épreuve, **vous pouvez devenir signaleur.**
Les signaleurs assurent la sécurité des coureurs tout au long du parcours. Pour cela, il suffit d'être majeur et détenteur du permis de conduire.
Une réunion d'information se tiendra à Brunoy en mai prochain.

+
Renseignements :
www.athleticbrunoyclub.fr
10bornesdelasaintmedard@gmail.com

BOURSE AUX VÉLOS 3e ÉDITION

Une seconde vie aux vélos !

Samedi 6 avril après-midi, vendez votre vélo ou à l'inverse, venez en acquérir un. Les bénévoles de l'association Velyve s'occupent pour vous de la vente et conseillent les acheteurs qui souhaitent investir à prix modique. Cette bourse aux vélos, organisée avec le soutien logistique de la ville de Brunoy promeut les circulations douces et plus particulièrement les déplacements à vélo.

Les horaires :

• Vendeurs : reçus entre 14h et 16h. Seuls les vélos en état de marche sont admis. Maximum 2 vélos à vendre par adulte muni d'une pièce d'identité.

• Acheteurs : la vente démarre à 16h30 et se termine à 18h30.

La restitution du montant de la vente aux vendeurs (ou bien de leur vélos s'ils n'ont pas été vendus) se fait entre 18h et 19h.
Lieu : Grange de l'Ile de Brunoy (en contrebas de la Poste)

+
Renseignements : Loïc Lejay
Tél. 06 60 32 69 01
Courriel : alibigilles@yahoo.fr
Blog : http://velyve.canalblog.com

SPORT COLLECTIF

Tournoi de floorball

Venez découvrir le floorball et encourager l'équipe de Brunoy lors du tournoi des Lions, samedi 6 avril à 12h et dimanche 7 avril à 16h au gymnase Gounot de Brunoy. Au programme, matchs amicaux sous forme de tournoi de plusieurs équipes nationales, ateliers ludiques, initiations et démonstrations.

+
Entrée libre.
Renseignements : 06 98 03 32 61
contact@brunoyfloorball.fr

SORTIE

Balade à vélo

L'association Velyve organise **dimanche 17 mars** une balade à vélo accessible à tous, de 25 km, avec quelques passages VTC. La promenade se fera au fil du rû des Hauldres. Ce petit ruisseau prend sa source dans la Brie puis traverse une partie de la forêt de Sénart avant de dévaler vers la Seine. Visite également du Parc du Grand Veneur à Soisy-sur-Seine.
Rendez-vous à la gare de Brunoy à 14h15 pour prendre le train de 14h32, le retour se fera à Brunoy également.

Julien Tolla
Conseiller immobilier
Tél. 06 75 94 05 18
julien.tolla@ladfrance.fr
l@d
Votre agent Immobilier@Domicile
VOTRE CONSEILLER IMMOBILIER VOUS PROPOSE
SITUÉE EN PLEIN CENTRE VILLE DE BRUNOY A DEUX MINUTES A PIED DE LA GARE, des commerces et de l'école Robert Dubois, cette vaste demeure d'environ 240m² élevée sur un terrain de 779m² vous attend! Elle dispose d'une cuisine de presque 25m², d'un double séjour, d'une salle à manger, d'un petit salon, de quatre chambres, d'un bureau, d'un studio indépendant d'environ 40m² et d'un sous-sol total! A VOIR SANS TARDER.
Prix : 665 000€ Honoraires Inclus
RARE!! CET APPARTEMENT DE TROIS PIECES (60m²) PLEIN DE CHARME ET SON GRAND JARDIN VOUS SEDUIRONT À COUP SÛR. Situé à 15 minutes à pied de la gare de Brunoy, au premier et dernier étage d'une belle demeure divisée en quatre appartements, ce bien dispose en plus d'une grande cave et d'un jardin privatif de presque 150m² avec une dépendance. PETITE COPROPPRIETE, FAIBLES CHARGES! ENTRE FORET DE SENART ET BORDS DE L'YERRES!
Prix : 194 500 € Honoraires Inclus
www.ladfrance.com

Votre publicité dans
UN**MOIS**EN**VILLE**

Contactez le service communication pour connaître les modalités et tarifs :
communication@mairie-brunoy.fr

www.brunoy.fr

BRUNOY

HELLO PLANETE
VOYAGES A LA CARTE
(IM. 091120001 – Garantie APST - SNAV)
+ DE 20 ANS D'EXPERIENCE A VOTRE SERVICE !
Service Indiv : 09.69.80.10.29
Service Groupes (+10 pers.) : 01.60.47.29.82
e-boutique : www.helloplanete.eu

BIENVENUE À...

Agence de voyages Hello Planète

M. Henry, consultant en tourisme depuis mars 1995, a ouvert depuis septembre son agence spécialisée dans le voyage sur mesure.
Située au 11, rue Pasteur, Hello Planète est spécialisée dans le voyage à la carte, vente de billets et de catalogues. Que vous souhaitiez partir en famille ou en groupe déjà constitué (tarifs négociés à partir de 10 personnes), Hello Planète propose de nombreuses destinations pour particuliers, associations et comités d'entreprise. Une équipe de professionnels vous accueille et vous conseille du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet (marchand) de l'agence www.helloplanete.eu

+
Renseignements :
Tel. 09 69 80 10 29
www.helloplanete.eu

BIENVENUE À...

Roc-Eclerc à Brunoy, une histoire de famille

Premier réseau de franchises de pompes funèbres et marbrerie en France, Roc-Eclerc y compte 500 magasins. Le 1er avril 2012 s'est ouvert un nouveau magasin de l'enseigne à Brunoy, tenu par la famille Gabereau. Son souhait : faciliter le service de proximité.
Histoire familiale, l'arrière grand-père ouvre le premier point de vente en 1931. Repris en 1982 par la quatrième génération, les époux Gabereau-Hajouji décident de rejoindre le groupe de franchises créé par Michel Leclerc : *« Nous avons rejoint Roc-Eclerc car nous adhérions à son esprit militant et à sa volonté de casser le monopole dans la profession. Nous souhaitions aussi promouvoir le libre choix des familles et les justes prix, la vie est déjà assez chère ».*
« Au quotidien, nous assistons et conseillons les familles endeuillées, organisons les obsèques dans le respect de la déontologie et des volontés du défunt, avec pour mission de décharger les familles des démarches fastidieuses liées aux obsèques », déclare madame Gabereau.

+
Du lundi au vendredi :
9h30-12h30 / 14h30-18h
Permanence téléphonique 7j/7
Tél. 01 60 47 16 20
Site internet :
www.groupe-roc-eclerc.com

TEXTO

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans la présentation de Beauty Success, dans le magazine de février. En effet, l'enseigne de Brunoy ne compte pas ouvrir de rayon parapharmacie.

Vacances des boulangeries

- **Nicolle (8, rue du Plateau) fermeture du 10 au 18 mars inclus.**
- **Blonde de pains** (5, Grande rue) fermeture du 9 au 13 mars inclus.
- **Chez Daniel** (38, rue de Montgeron) fermeture du 2 au 17 mars inclus.
- **La panetière** (23, route Nationale) fermeture du 12 au 19 mars inclus.

Pour la Bonne Pâte, Les fournils d'Abel, la Maison FEB, Florentin, pas de fermetures.

Santé

Marie-Pierre Goumy, acupunctrice s'est récemment installée au 26, avenue de Bolviller. Tél. 09 83 55 31 49.

Après 37 ans de cabinet, le Docteur Garnier a pris sa retraite et remercie vivement sa clientèle fidèle. Le Docteur Romano Eboli a repris son cabinet à la même adresse : 22, avenue du Maréchal Davout.
Tèl. 01 78 84 62 73.

SOLIDARITÉ

Le Lions Club vous remercie

Le Lions club de Brunoy vous remercie d'avoir répondu présent à son concert de jazz le 1er février dernier. Cette belle soirée en présence du Maire et de plusieurs élus a permis l'achat d'un fauteuil médicalisé pour un Brunoyen. D'ores et déjà se prépare, toujours au profit des œuvres sociales du club, le salon de peinture qui se tiendra à la Maison des arts – le Réveillon du 11 au 15 mai.

LOTO

Comité de jumelage

Vendredi 22 mars, à partir de 20h en salle Leclerc, soirée Loto ouverte à tous.
Animation sur le thème de la St Patrick et l'Irlande.
Lots à gagner – Participation de 10€ par personne (boissons sur place).

+
Renseignements :
www.jumelage-brunoy.com

UFC QUE CHOISIR

Déjouez les pièges du marketing

Les banques vous proposent des téléphones mobiles, des assurances de toutes sortes, « parfois » des placements avantageux. Votre supermarché n'est pas en reste et vous propose encore mieux. Votre compagnie d'assurances en rajoute et vous propose même des voyages. Quant aux vendeurs et fournisseurs de multimédia, ils ne savent quoi faire pour votre bien… Avez-vous remarqué comme tous ces organismes sont attentionnés pour vous ? Leur seul objectif est de vous faire acheter toujours davantage, même si vous n'avez pas besoin de leurs produits ou services. Attention, la plupart de ces publicités utilisent un discours, des arguments et un ton particulièrement infantilisant, comme si nous étions des enfants en bas âge. Cette stratégie, bien mise au point, n'est pas innocente, demandez-vous à qui profitent les bénéfices de toutes ces manigances. Une chose est sûre, pas à vous. Indignez-vous, ne vous laissez pas «berner» par ces marchands qui n'en veulent qu'à votre argent…

© UFC Que Choisir du Val d'Yerres

Permanence UFC QUE CHOISIR à Brunoy

Salle des Fêtes, impasse de la Mairie, salle La Garenne au 1er étage. Les 1er et 3e mercredis de 18h à 19h.

SOLIDARITÉ

Partir en vacances avec un enfant, qui n'a pas cette chance ?

Le droit aux vacances pour chaque enfant devrait être effectif. Mais pour un tiers d'entre eux, cela reste une utopie. Vous qui, pour l'été prochain, commencez à réfléchir à un départ à la campagne, à la mer, ou à la montagne, devenez famille de vacances. C'est souvent une expérience très enrichissante et bénéfique pour tous. Cet appel s'adresse aux familles ayant des enfants de 6 à 12 ans, partant pendant les vacances d'été pour une période de 10 jours minimum. L'équipe vacances du Secours Populaire Français - Fédération de l'Essonne - vous accompagnera dans la réalisation de ce projet.

+
Renseignements :
Tel. 01 60 87 90 00
Courriel : lucile@spf91.org

SAGAD

Connaissez-vous la SAGAD ?

Qui, à Brunoy, ne connaît pas la SAGAD, au moins de nom, ne serait-ce que pour avoir croisé dans les rues de la ville, ses voitures au logo caractéristique ? Mais tout le monde sait-il que ce nom - abréviation de « Soins, Aides, Gardes et Accompagnements à Domicile » - est celui d'une association qui peut se prévaloir de 40 ans d'expérience dans le domaine de l'aide et des soins à domicile ?

La SAGAD est le deuxième employeur de Brunoy : 160 personnes, dans le seul domaine de l'aide à domicile.
Son statut d'association loi de 1901, donc sans but lucratif, garantit que la SAGAD a pour seule et unique préoccupation d'être au service des habitants du Val d'Yerres pour leur fournir des prestations de qualité et adaptées à leurs besoins dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire.
La SAGAD est un établissement médico-social agréé par le Conseil général de l'Essonne qui a signé des conventions avec les caisses nationales de retraite et les mutuelles de prévoyance, cela lui permet de proposer à ses usagers une prise en charge financière adaptée à leurs droits et à leurs besoins. Par ailleurs, la SAGAD, dans la recherche constante d'une amélioration de ses services, a entrepris officiellement une démarche « Qualité » visant à obtenir la Certification « AFNOR NF Service – Service au personnes à domicile », courant 2014.

Toutes ces raisons permettent à la SAGAD de bénéficier du soutien actif des municipalités sur les territoires desquelles elle opère, Brunoy en particulier qui depuis l'origine abrite le siège de la SAGAD. Ce soutien se manifeste par des subventions financières et par l'implication des municipalités dans la gestion de la SAGAD. Si vous-même ou l'un de vos proches ressentez le besoin d'une aide ou de soins à domicile, n'hésitez donc pas à nous contacter, sachant que la SAGAD peut intervenir 7 jours sur 7 en fonction des besoins.

+
Renseignements :
Locaux au Centre Commercial Talma, ouverts du lundi au vendredi de 8h à 18h. Tél. 01 60 46 34 53, en semaine de 8h à 18h
sagadvy2@wanadoo.fr.
Site internet : www.sagad.fr

MERCREDI DÉCOUVERTE

Les îles de l'Océan Indien : Maurice et Les Seychelles

Maurice, fragment d'étoile, venu d'un monde de rêve, tombé dans l'Océan Indien. Avec sa ceinture de corail, ses lagons poissonneux et ses baies magnifiques...
L'île Maurice semble sortie d'un songe. En vous livrant cette richesse de paysages et de cultures ce film vous fera comprendre pourquoi Baudelaire a puisé ici l'inspiration de son poème « *Parfum exotique* ». Les Seychelles « *Le soleil Turquoise* » paradisiaques ! Vous partirez à la découverte de ces îles à la hauteur de leur réputation... Les Seychelles sont simplement le paradis terrestre, sans le serpent, puisqu'aucune bête venimeuse ou dangereuse n'habite ces îles...
Venez découvrir ces îles tropicales où des peuples si dissemblables ont cependant réalisé dans l'harmonie un modèle d'entente.
Comme à l'accoutumée des jeux de société : scrabble, cartes... ou encore des recettes de cuisine.
Entrée libre. **Mercredi 6 mars à 14h en salle Leclerc.**

Entreprise LEROY

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - COUVERTURE
CRÉATION SALLE DE BAIN
ENERGIE RENOUVELABLE
CONTRAT D'ENTRETIEN

PGN

Tél. : 01.60.46.07.49
Fax 01.60.46.73.74

Depuis 1878

71, rue des Vallées - 91800 BRUNOY
email : entreprise.leroy@wanadoo.fr

BCM

Δ BÉZOT et FILS s.a.

Bâtiment
Construction
Maintenance

AVANT

APRÈS

8/10, rue d'Yerres - 91800 BRUNOY
Tél. 01 60 46 70 50 - bcmbezot@free.fr

MARTINEZ
Jean-Marie
Electricité Générale

ENTREPRISE MARTINEZ
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

48 avenue de Chalandray
91800 BRUNOY

Tél. : 01 60 46 59 95
Fax : 01 60 46 09 03

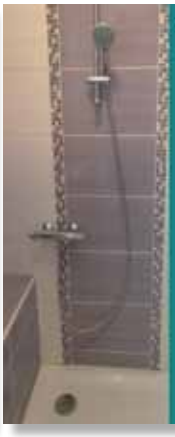

Jean-Christophe HERBINET
Artisan à BRUNOY depuis plus de 20 ans

Plomberie Chauffage
Carrelage

Dépannage rapide
Devis gratuit

Tél : 01 60 46 17 05
94, rue du rôle - BRUNOY

Entrevoir
Opticien

Des conseils personnalisés
150 m² d'exposition
Espace créateur
Collections pour enfants
Lentilles de contact
Tiers-payant mutuelle

Venez découvrir nos nouvelles collections
forfait junior à partir de 60 €...

Tél. 01 60 46 62 83
2-4, rue Philisbourg
91800 Brunoy

Ouvert du mardi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30
et le samedi de 9h à 19h30.
Lundi sur rendez-vous.

VISITES GUIDÉES

Découvrez Brunoy autrement

Depuis 4 ans, l'office de tourisme accueille le retour des beaux jours en proposant un cycle de 3 visites commentées à la découverte du patrimoine brunoyen.

Premier rendez-vous, le dimanche 24 mars après-midi à la redécouverte du centre-ville et de son passé prestigieux.
Profiter du calme dominical pour parcourir au rythme du promeneur curieux des rues maintes fois empruntées d'un pas pressé : tel est le principe adopté par notre guide bénévole pour conter l'histoire de la ville à travers celle des bâtiments encore existants.

Attention : pour que ces visites se fassent dans des conditions agréables pour tous, le nombre de participants est volontairement limité.
Inscriptions obligatoires auprès de l'office de tourisme
2, rue Philisbourg –
Tél. 01 69 43 71 21

Ouvert du mardi au vendredi de 14h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h

Pour la visite du centre ville : inscriptions ouvertes à partir du 1er mars.

Deux visites complémentaires vous seront proposées en avril : découverte du quartier des Bosserons et des bords de l'Yerres. Rendez-vous dans le prochain numéro d'Un mois en Ville.
Pour ces 2 visites :
inscriptions à partir du 1er avril.

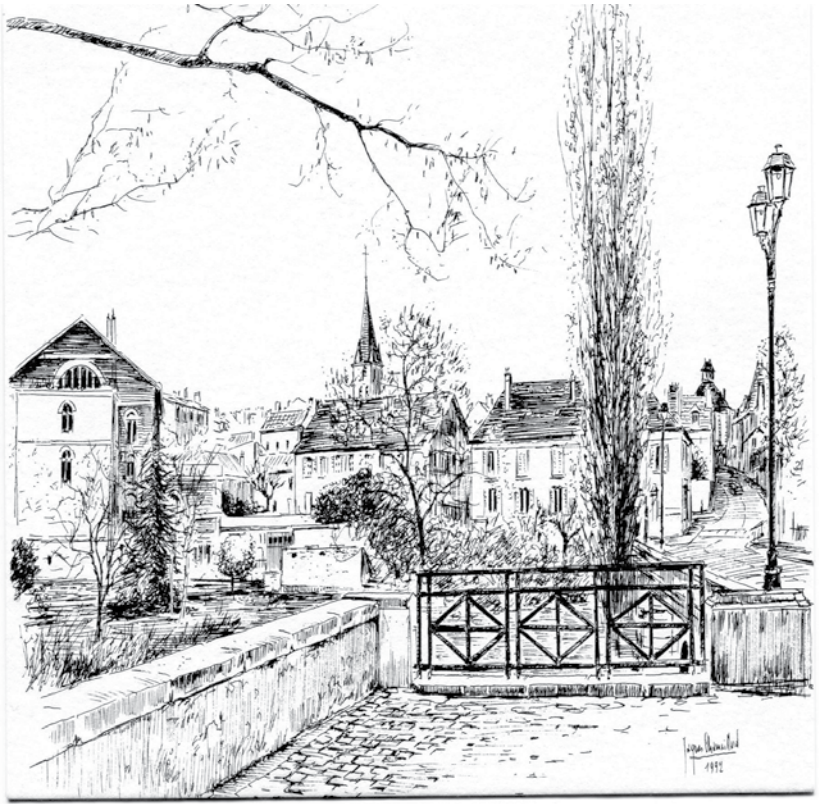

œuvre de Jacques CHAMAILLARD

Sortir autour de Brunoy

Quincy-sous-Sénart
23 au 29 mars :
Exposition « Légendes et paysages celtiques ».
Concert de musiques folkloriques, 23 mars.

Montgeron
23 mars de 9h à 11h :
sortie nature en forêt de Sénart. Au programme : les passereaux et le chant.
Inscription obligatoire.
7 avril, 2e journée de la randonnée. Ouverte à tous.

Saint-Jean de Beauregard
Le **31 mars et 1er avril**,
Chasse aux œufs.

Athis-Mons
Jusqu'au 13 juillet :
À la maison de Banlieue et de l'architecture, exposition : « La vraie nature de la banlieue. Exemples essonniens ».

Etampes
6 et 20 mars :
Visites découvertes : tour et quartier St Mars.

Méréville.
Les 30, 31 mars et 1er avril :
foire au cresson.

Nogent-sur-Marne
24 mars :
Les 10 km et le semi -marathon, sur les bords de Marne.

HISTOIRE LOCALE

Chronologie des maires de Brunoy de 1789 à 2013 - Partie 1 (1790 - 1793)

L'élection d'un nouveau maire en cours de mandat après la démission de Laurent Béteille fin décembre 2012, nous donne l'occasion de rappeler les noms des prédécesseurs de M. Bruno Gallier.

L'étude de la liste des maires de Brunoy n'est qu'une première approche, incomplète, appelée à s'étoffer. Les compléments proviennent de renseignements trouvés au hasard des recherches dans les documents des Archives Communales ou des Archives Départementales.

Rappelons qu'avant la Révolution, l'administration de la paroisse était confiée à un syndic, élu ou réélu chaque année. Celui-ci n'exerçait que quelques droits secondaires. Le premier magistrat de notre ville ne portait pas le titre de maire, mais celui de syndic.

L'organisation des municipalités fut définie par la loi du 14 décembre 1789 : elle apporta de notables changements dans la composition de la municipalité. Les assemblées étaient réservées aux classes les plus favorisées, la loi révolutionnaire en écartait les plus pauvres !
La commune remplaçait la paroisse. Les habitants de Brunoy se réunissaient dans l'église Saint-Médard, lieu habituel des assemblées, les citoyens élisaient ces magistrats et choisissaient parmi eux six officiers municipaux.
L'assemblée était gérée par un conseil général dont les membres, élus au suffrage direct par les citoyens actifs devaient payer une contribution au moins égale à 10 journées de travail. Ce conseil était organisé en 2 échelons : les notables et les officiers municipaux. Ces derniers forment le corps municipal, élément actif et permanent du conseil général, à la tête duquel se trouve le maire.
Dès l'appariation de la fonction, le maire s'est vu confier une double tâche. Outre celle de gérer la commune, le maire a eu pour tâche de représenter au mieux les intérêts de l'Etat. Cette dualité de la fonction s'est perpétuée au fil des régimes et existe encore aujourd'hui.

Le premier maire de notre commune fut Louis Jacques Venteclef élu en continuité de son mandat de syndic en février 1790, vingt-six maires se sont succédés jusqu'à aujourd'hui.

SAHAVY - Jean LERAULT

Noms	Prénoms			Début de mandat	Portrait	Signature	Fin de mandat
VENTECLEF Maire Epicier/Bourgeois	Louis Jacques			Février 1790	Pas de portrait		Juin 1790
MARECHAL Maire Bourgeois	Jean François			Juin 1790	Pas de portrait	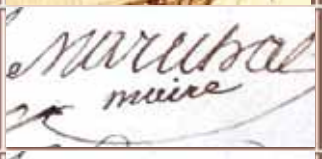	Elu Maire en remplacement de VENTECLEF qui est élu au Conseil Général du district de Corbeil
MARECHAL Maire Bourgeois	Jean François			Novembre 1790	Pas de portrait	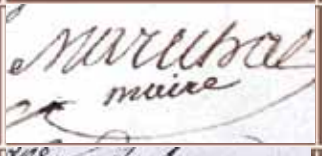	Novembre 1791
LELARGE Maire Bourgeois	Armand Louis Joseph			Novembre 1791	Pas de portrait		Décembre 1792
HALLE Maire Manouvrier	Jean Nicolas			Décembre 1792	Pas de portrait	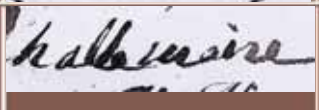	Décembre 1793

ENSEMBLE POUR BRUNOY

Vive l'opposition ? ...Pas sûr !

À lire les textes produits par notre opposition municipale socialiste il pourrait paraître illusoire de penser qu'un travail constructif aux bénéfices des seuls intérêts de la ville puisse voir le jour à moins d'un an du scrutin municipal.

De fait, le contexte est peu porteur pour une démarche d'ouverture. Il est même plus confortable, pour une opposition mais aussi pour une liste majoritaire, de s'enfermer dans des messages plus clivants, quitte à devenir parfois tout à fait caricatural, à se complaire dans les bons mots, les contre-vérités et les arguments approximatifs… Bref, la facilité, le schématique, le « tout blanc, tout noir » si pratique et malheureusement si classique…

Ce mode d'expression est d'autant plus regrettable qu'au sein des instances municipales des échanges et des débats d'idées existent entre majorité et opposition. Il arrive même que des convergences apparaissent…

Au « tout reste à faire » de notre opposition, nous préfèrerons toujours une présentation concrète et précise de nos actions, de leurs résultats et de leurs limites.

Les élus de la majorité municipale

VOTRE VILLE AUTREMENT

Tout pour dans un an

La Majorité municipale nous annonce une année riche en réalisations : pas moins de 38 millions d'euros de travaux pour 2013 ! Cela tombe juste un an avant les prochaines échéances électorales.

Après 5 ans d'inaction planifiée, cette majorité concentre tous ses projets sur les derniers 12 mois, pour couper de beaux rubans durant la prochaine campagne. Personne n'est dupe.

La réalisation des projets en cours, nous dit-on, serait dépendante du financement des collectivités départementales et régionales : la Guinguette au bord de l'eau, le gymnase près du Musée ou encore la réfection des chaussées des rues « cabossées » des quartiers pavillonnaires « mal lotis », desservis plus que tardivement par les services de l'assainissement et de l'aménagement public.

Ni la Région, ni le Département ne peuvent compenser rétrospectivement l'absence d'investissement, de provisions pour réparations et entretien de la collectivité locale pour ses équipements et sa voirie ou le retard considérable accumulé dans l'embellissement de la ville.

Certes, nous avons une ville dans un jardin, mais restée trop longtemps sans jardinier, ni régisseur. Rien ne sert de courir, il fallait partir à point. Et pour repartir, ne faut il pas penser le changement, plutôt que changer le pansement ?

Les élus de gauche
http://brunoy.parti-socialiste.fr

AGIR AUTREMENT POUR BRUNOY

Une maison des associations bébé : l'espace associatif !

Enfin, le 23 janvier 2013, un service de conseils aux associations à été inauguré !
Il vaut mieux tard que jamais !

Cet espace se situe au dessus de la salle des fêtes, dans la salle La Garenne où, en fonction des horaires d'ouverture du service, les associations trouveront des interlocuteurs, des renseignements et la possibilité de stocker informatiquement leurs archives.

Un bulletin « l'écho des associations » servira de moyen de mutualisation et d'informations des associations.
A notre avis, la municipalité est sur le bon chemin, et l'un de nos objectifs demeure de revitaliser le cœur de Brunoy en coordonnant le fonctionnement des équipements publics du centre ville pour former un POLE ADMINISTRATIF, CULTUREL et SPORTIF attractif.

Nous soutenons cette création qui figurait dans notre programme en 2008.
Nous l'avions rédigé ainsi:
"LA MAISON DES ASSOCIATIONS" sera fondée et installée dans des locaux aménagés de la salle des fêtes, nul besoin de construire un bâtiment de plus. Les associations sont déjà les principales utilisatrices de l'équipement.
Des moyens matériels et humains qui existent déjà en partie en mairie seront affectés pour servir et valoriser l'action de nos associations.

Même si certains dans la majorité l'avait perdu de vue, c'est toujours mieux en se le disant !

Dominique CHEMLA et Marie-Anne VARIN

AUDISSON

AUDISSON

AIDES AUDITIVES DAVIDOVICI

Cédric Davidovici, Audioprothésiste D.E.

Des professionnels à votre écoute depuis plus de 10 ans.
Conseils sur l'appareillage, devis gratuit et sans engagement, contrôle et entretien...

Nouveaux locaux, ouverts du lundi après-midi au samedi midi.

1, rue Montmartel - 91800 Brunoy
01 60 46 32 92
Parking privé

AMV Fermetures

PVC - Alu - Bois — *Entreprise Martins*

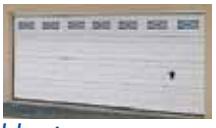

Fenêtres • Portes • Vitrerie • Double vitrages
Volets roulants • Stores • Persiennes • Clôtures ALU-PVC
Motorisation • Serrurie • Vérandas

Rénovation et neuf - Dépannage

Remplacement de casse 7 jours sur 7 / Devis gratuit

65, avenue Morin
91800 Brunoy

Tél.-Fax : 01 60 47 10 20

ENTREPRISE DE RENOVATION

SPRABI

Isolation thermique par l'extérieur, Ravalement, Peinture, Maçonnerie, Placoplâtre, doublage, Parquet et Tout revêtement de sol et des murs.

Garantie décennale

TEL : 01.69.00.49.15 Fax : 01.60.46.27.45

34 rue de la Forêt 91860 Epinay sous Sénart

Sprabi4@gmail.com

Votre publicité dans

UN**MOIS**EN**VILLE**

Contactez le service communication pour connaître les modalités et tarifs :

communication@mairie-brunoy.fr

www.brunoy.fr

BRUNOY

Pharmacies de garde

Dimanche 3 mars
Pharmacie Touboul
3, rue des Grès – Brunoy
Tél. 01 60 46 02 77

Dimanche 10 mars
Pharmacie Swiecznick
2, rue Pierre de Coubertin – Yerres
Tél. 01 69 48 82 70

Dimanche 17 mars
Pharmacie Ohana
55, rue Sainte-Geneviève – Epinay-Sous-Sénart
Tél. 01 60 46 49 37

Dimanche 24 mars
Pharmacie Tempez
25, rue de la Gare – Brunoy
Tél. 01 60 46 00 42

Dimanche 31 mars
Pharmacie Tran Manh
59, avenue Pasteur – Yerres
Tél. 01 69 48 92 32

Lundi 1er avril
Pharmacie Abisror
Centre Cial du Val d'Yerres 2 – Quincy-sous-Sénart
Tél. 01 69 00 81 23

Naissances

Novembre 2012:

CLECH Raphaël

Décembre 2012:

BOUZARKOUNA Ranim
DURASSIER Angeline

Janvier 2013:

BENCHAABANE Sarah - BERDAH Jennyfer - DARIUS Tého - DUFAY VARIN Chloé - EGUERRE Apolline - ESSONE MENDHAM Elizame - HAMDI-PACHA Salomé - LECLERCQ Eve-Lyne - LERARI Farès - LEIBBRANDT Eloïse - MBIMBA MIDA Ethan - NGUIA ADDAD Jade - SANCHES DA COSTA Khelyan - STEFFEN Liam

Mariage

WOELFFLIN Fabrice et PAOLONE Monia

Décès

BURNEL Bernadette veuve MONGUÉRET - CARTAUT-TOURNIER Roberte - CHAUVOT Geneviève veuve CLET - CUDENNEC André - DASSONVILLE Maurice - DORIGNY Danielle épouse HUMBERT - DUVAL André - FRANÇOIS Pierre - HEULLE Yvonne veuve PISSART - HUBERT Claude - JUBIER Denise veuve JARROT - LACLOCHE Marie veuve PENAZZI - LARRIBE Yvonne veuve PASSOT - LE JAN Maurice - LESCURE Georges - LEVELUT Renée veuve GARROS - MAGNIN - Marie veuve DAVID - MARCINKIEWICZ Henryk - PETETROT Georges - QUESNEL Joël - QUESNEL Ginette veuve DUFOUR - RAPELLI Gabrielle veuve TERRIER - ROBLOT Christian - ROUX Claude - STUDER Daniel VALENTIN Georges - VISDELOUP Mathurin - VIEU Henri

Les menus des petits…

Lundi 4 mars
Macédoine mayonnaise - Poireaux aux herbes
Sauté de porc CTF marengo (+ sauce) Semoule
Cantal AOC - Mimolette
Fruit annuel au choix
*Sauté de dinde LBR marengo *Demi Lune de saumon

Mardi 5 mars
Betterave crue râpée - Emincé d'endives
vinaigrette balsamique
Filet hoki au citron persillé - Petits pois mijotés aux aromates
Fromage blanc aromatisé - Fromage blanc
Marbré au chocolat

Mercredi 6 mars
Carottes râpées - Salade verte aux croûtons
Bolognaise de boeuf charolais - Penne rigate et emmental râpé
Carré du Poitou - Pont l'Evêque AOC
Cocktail de fruits - Morceaux d'ananas au sirop
*Thon à la tomate et au basilic

Jeudi 7 mars
Potage cultivateur
Cuisse de poulet LBR - Haricots beurre à la tomate
Yaourt nature - Yaourt aromatisé
Fruit exotique au choix
*Filet de lieu sauce bercy

Vendredi 8 mars
Chou blanc et raisins secs - Salade iceberg vitaminée
Filet de saumon sauce velouté au basilic
Ratatouille niçoise et blé
Petit Moulé - Carré frais
Liégeois au chocolat - Liégeois à la vanille

Lundi 11 mars
Salade verte et pousses de soja - Chou rouge et maïs
Omelette nature - Epinards branches en béchamel
Pointe de Brie - Bûche de chèvre
Tarte normande

Mardi 12 mars
Salade de betteraves rouges - Salade de haricots verts
Sauté de dinde LBR façon mafé - Pommes noisettes
Petit suisse aromatisé - Petit suisse nature
Fruit exotique au choix
*Filet de merlu sauce échalote

Mercredi 13 mars
Salade de pâtes orientale
Boulgour, concombre, tomate et coriandre
Vinaigrette aux oignons rouges
Escalope de porc CTF à la moutarde - Gratin de brocolis
Tomme grise - Fromage des Pyrénées
Fruit annuel au choix
*Escalope dinde LBR dijonnaise
*Duo de poissons à la crème aux herbes

Jeudi 14 mars
Velouté de potiron à la vache qui rit
Steak haché de veau issu LBR au jus - Riz
Fromage blanc aromatisé - Fromage frais de campagne
Fruit annuel au choix
*Quenelle sauce tomate

Vendredi 15 mars
Salade croquante de pommes et oranges - Emincé d'endives
Courmentier de lieu
Saint Paulin - Saint Nectaire AOC
Ile flottante et sa crème anglaise

Lundi 18 mars
Taboulé - Salade de pommes de terre aux herbes
Sauté de boeuf charolais sauce poivrade - Chou fleur
Yaourt aromatisé - Yaourt nature
Fruit exotique au choix
*Crêpe au fromage

Mardi 19 mars
Céleri râpé aux pommes
Salade croquante de pommes et oranges
vinaigrette aux herbes
Beignets de poisson et quartier de citron
Printanière de légumes
Emmental - Edam
Flan à la vanille nappé caramel - Flan à la vanille

Mercredi 20 mars
Fonds d'artichaut et maïs - Poireaux et tomate
Rôti de dinde LBR a l'échalote - Torti tricolores
Petit suisse nature - Petit suisse aromatisé
Fruit annuel au choix
*Dés de poisson sauce champignons

Jeudi 21 mars
Carottes râpées - Emincé d'endives
Cassoulet*Haricots blancs coco sauce tomate
Vache qui rit - Rondelé nature
Coupelle de purée de pommes et bananes
Coupelle de purée de pommes et fraises
*Cassoulet sans porc
*Demi Lune de saumon

Vendredi 22 mars
*** Le printemps : les épinards ***
Soupe aux épinards
Filet de hoki sauce normande - Haricots verts et blé
Coulommiers - Camembert
Fruit annuel au choix

Lundi 25 mars
Salade coleslaw (Carotte, chou blanc, oignon, mayonnaise)
Salade iceberg vitaminée
Quenelle sauce nantua - Riz
Gouda - Tomme blanche
Mousse au chocolat au lait

Mardi 26 mars
Salade de lentilles
Pois chiche et tomates vinaigrette à l'échalote
Cuisse de poulet LBR sauce grand-mère - Courgettes
Yaourt nature - Yaourt aromatisé
Fruit annuel au choix
*Tarte aux fromages

Mercredi 27 mars
Emincé d'endives - Pamplemousse et sucre
Jambon de dinde LBR - Purée de céleri
Pont l'Evêque AOC - Saint Nectaire AOC
Coupelle de purée de pommes
Coupelle de purée de pommes et ananas
Sablés
*Dés de saumon à l'oseille

Jeudi 28 mars
Potage de légumes variés
Boeuf braisé charolais sauce tomate (+ sauce)
Semoule aux petits legumes
Carré du Poitou - Coulommiers
Fruit exotique au choix
*Filet de hoki sauce moutarde à l'ancienne

Maternelle : rose + noir
Élémentaire : bleu + noir

AGENDA DES ÉLUS

1er et 27 mars

Conseil communautaire

A la Grange au Bois à Yerres, à 21h

2 mars

Permanence des élus dans les quartiers sans rendez-vous

De 10h à 12h : au pôle de services publics, en mairie, au relais jeunes Sud

Lire détails en page 8

18 mars

Réunion avec les riverains de la rue Latérale en mairie

20 mars

Visite du Conseil Municipal des Jeunes au Sénat

Les jeunes élus à la découverte de nos institutions.

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Le Maire et les élus vous reçoivent en mairie sur rendez-vous au **01 69 39 89 89**

Bruno Gallier
Maire

Valérie Ragot
1ère adjointe au maire chargée de la voirie, des travaux et des espaces publics

Alain Iturri
adjoint au maire chargé de l'action sociale et du logement

Geneviève Finel
adjointe au maire chargée du commerce, de l'artisanat, des professions libérales et du jumelage

Danielle Duverger
adjointe au maire chargée de la jeunesse et de la politique de la ville

AGENDA DES ÉLUS

22 mars

Rencontre entre Bruno Gallier, ses adjoints conseillers et les commerçants du centre-ville

En mairie
à 19h30

22 mars

Une journée dans votre quartier

Lire détails en page 8

28 mars

Conseil municipal, à 20h30 en salle des fêtes

Yvan Benattar
adjoint au maire chargé de la vie associative et des activités sportives

Martine Sureau
adjointe au maire chargée de la culture

Christèle Moisy
adjointe au maire chargée du quartier nord et des personnes âgées

Elisabeth Rozsa-Guérin
adjointe au maire chargée de l'éducation et de la petite enfance

Dominique Sergi
adjoint au maire chargé du quartier sud et du personnel communal

Philippe Esbelin
adjoint au maire chargé de l'urbanisme, de l'hygiène et sécurité et des transports

Gérald Demogeot
adjoint au maire chargé de l'environnement et du développement durable

Lionel Sentenac
adjoint au maire chargé du quartier centre et de l'événementiel

Laurent Béteille
adjoint au maire chargé de relations extérieures

CHASSE À L'ŒUF

Lundi 1er avril
Rendez-vous place de la Mairie

QUINZAINE DE LA DANSE

Du 19 mars au 5 avril
Au théâtre de la Vallée de l'Yerres

UNE JOURNÉE DANS VOTRE QUARTIER

Vendredi 22 mars
Entre l'avenue Numance Bouel et la rue du Donjon

CARNAVAL

Samedi 23 mars
Départ des cortèges au nord et sud à 14h30

www.brunoy.fr

BRUNOY